

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la structure fédérative :

Centre de Ressources pour les Sciences de l'Évolution
CERESE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Claude Bernard Lyon 1 - UCB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Marie-Jeanne PERROT-MINNOT, présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération : Centre de Ressources pour les Sciences de l'Évolution

Acronyme de la fédération : CERES

Label demandé : Fédération de recherche

N° actuel :

Nom du directeur
(2014-2015) :

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Pierre JOLY

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Marie-Jeanne PERROT-MINNOT, Université de Bourgogne

Experts : M. Thomas HAEVERMANS, MNHN

M. Pascal NEIGE, Université de Bourgogne

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Steven BALL

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Le Centre de Ressources pour les Sciences de l'Évolution (CERESÉ) est le fruit d'une démarche de restructuration initiée au sein de la Fédération de recherche BioEnviS, amenant au passage d'une plateforme de la FR regroupant les collections paléontologie et de zoologie, et l'herbier, à une structure autonome sollicitant une labélisation en fédération de recherche.

L'historique du regroupement de ces collections du campus de Lyon 1, débute avec la mise en place d'une gouvernance commune en 1995, puis la création du Centre de ressources hébergé par la FR BioEnviS en 2011. Ce Centre «Collections de Sciences naturelles de l'université Lyon1» s'est construit autour d'objectifs communs - informatisation intégrative des bases de données, portail unique -, et s'est doté d'un mode de gouvernance, d'une organisation fonctionnelle et un règlement intérieur. Trois UMR sont membres du CERESÉ : le Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes naturels et anthropisés (LEHNA UMR 5023), le Laboratoire de Géologie de Lyon, Terre Planètes, Environnement (UMR 5276) et l'Institut de Génétique fonctionnelle (UMR 5242).

Les fonctions essentielles de cette structure sont la conservation et la valorisation de ces trois collections universitaires, servant de ressources pour différents domaines des sciences de l'évolution : phylogénie, systématique, bio-paléo-géographie, écologie et (paléo)environnement. A ces fonctions s'ajoutent des missions d'expertise et d'animation.

Mots clés : biodiversité, collections, service pour la recherche, culture et patrimoine scientifique.

Equipe de direction

L'équipe de direction comprend un directeur et un directeur adjoint. La gouvernance de la structure est assurée par un conseil de direction (directeur des trois UMRs adhérentes, directeurs et directeurs adjoints de chacune des trois collections). Un conseil scientifique est en charge du suivi de l'activité, de l'auto-évaluation, et émet des propositions (par exemple sur l'accueil de nouvelles collections après expertise). Ce CS est composé des membres du conseil de direction et de plusieurs représentants de structures partenaires.

Effectifs propres à la structure

La structure comprend en propre huit techniciens, ingénieurs et autres personnels, représentant 5,7 équivalent temps-plein, dont 2,7 UCBL, 2 CNRS et 1 INSERM. Bien que deux des trois UMR adhérentes soient associées à l'ENS, il n'y a pas de personnel ENS affecté au CERESÉ.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

Le futur CERESÉ s'appuie sur un fond de collections de tout premier ordre à l'échelle nationale et internationale dans les domaines de la paléontologie et géologie, de la zoologie et de la botanique. Le diagnostic lucide (analyse SWOT) et les objectifs à atteindre, présentés dans le document CERESÉ, témoignent d'une bonne maturité de ce projet de Fédération de recherche, dont il convient de soutenir la mise en œuvre. Le renouveau dans le domaine des collections et des musées universitaires est réel depuis plus d'une décennie, et les enjeux scientifiques et culturels d'une telle dynamique sont bien identifiés par le porteur de ce projet.

Si une dynamique semble avoir été lancée dès 1995 entre ces collections universitaires, la réalisation des objectifs du Centre de ressources semble avoir été ralentie par un manque de moyens humains et d'infrastructure immobilière appropriée, ce qui constitue un enjeu de tout premier plan pour le développement futur du CERESÉ. Ce centre affiche néanmoins un bilan en termes d'activité scientifique et de communication-médiation, très bon bien qu'hétérogène selon les collections. Chaque collection semble fonctionner de façon relativement indépendante, et la coordination et la mutualisation des moyens restent partielles. Le Centre de ressources s'est néanmoins doté d'objectifs et d'une gouvernance communs, qui ont permis d'initier la modernisation des bases associées aux collections (informatisation - numérisation).

En termes d'interfaces et de partenariats, l'université de Lyon1 et les collectivités territoriales offrent un contexte local pour le développement d'activités en recherche, communication et médiation scientifique, très favorable. Par ailleurs, les réseaux nationaux (Trans'TyFipal, e-ReColNat) constituent des opportunités incontournables pour accroître la visibilité et le rayonnement de ces collections, pas encore pleinement exploitées. En matière d'activité scientifique, des complémentarités devront être trouvées entre le CERESÉ et des plateformes existantes ou en cours de création, concernées par la conservation et la gestion de ressources biologiques. En matière de communication et médiation, des opportunités de synergie sont identifiées entre collections universitaires et patrimoine naturaliste (collectivités territoriales), dont le musée des Confluences.

Labéliser le CERESÉ en tant que Fédération de recherche lui permettra de gagner en autonomie et en visibilité, et d'avoir ainsi un poids politique suffisant pour répondre à des objectifs ambitieux de modernisation et de mutualisation des procédures d'archivage, de conservation, et d'accès aux bases de données et collections, mais aussi de médiation. Cette demande de labélisation en FR pour des collections universitaires, plus souvent rattachées à un Pôle « Patrimoine et culture scientifique », paraît unique en France, et devrait être une expérience intéressante, dans un contexte européen d'intérêt croissant pour le patrimoine universitaire. Cependant, l'ambition d'intégrer des réseaux européens reste trop timorée, et un diagnostic sur la stratégie du CERESÉ à l'avenir est nécessaire.

Points forts et opportunités

- notoriété des entités constituant le CERESÉ, attestée par les demandes de dons et dépôts ;
- expertise dans le domaine des ressources biologiques, liée à des collections importantes, notamment dans le domaine de la systématique (nombre important de référentiels typologiques : environ 150.000 types et figurés) ;
- contexte scientifique local dynamique, au niveau de la recherche (notamment une plateforme ÉcoRessources en développement), et de la communication et médiation scientifique (groupe de travail et service de l'Université Lyon1) ;
- soutien de l'université de Lyon 1, et du CNRS (par le DIPEE) ;
- intégration dans les structures nationales de gestion et de valorisation des spécimens types et figurés en paléontologie (Trans'TyFiPal) ;
- intégration prochaine de l'herbier dans le réseau des herbiers de France ;
- renouveau d'intérêt pour le patrimoine universitaire, tant scientifique que culturel, aux niveaux national et européen (réseaux existants).

Points faibles et risques

Points faibles :

- dynamique de mutualisation lente ;
- malgré des collections importantes, le Centre manque de visibilité au niveau national dans le domaine de la conservation et la gestion des ressources biologiques ;
- pas d'intégration de l'université Lyon 1 comme membre du PIA E-ReColNat, ce qui pourrait démontrer un certain défaut de notoriété ou de choix de l'université au moment du montage de ce PIA.

Les deux premiers points sont à mettre en regard de moyens insuffisants en personnels affectés aux collections (en particulier à l'herbier, collection de plus de 4 millions de plantes).

Risques :

- si le choix d'une structuration en Fédération de Recherche peut donner au CERESÉ une plus forte visibilité, la réalisation de ses objectifs suppose un certain poids politique (notamment en matière de projet immobilier et de moyens humains), en regard des autres FR de taille plus importante ;
- conseil de direction et conseil scientifique ne sont pas indépendants : les membres du CoDir siègent de droit au CS, alors que le CS pourrait fonctionner de façon plus indépendante en tant que force de propositions et d'expertise.

Recommandations

Renforcer les moyens humains, pour atteindre les objectifs identifiés dès la création du Centre «Collections de Sciences naturelles de l'université Lyon1» en 2011.

Accélérer la mise en place du portail unique, et l'intégration dans les réseaux nationaux (pour l'herbier: base Sonnerat du réseau E-ReColNat).

Donner une plus grande autonomie et renforcer le rôle du Conseil scientifique, notamment sur des missions spécifiques mais indispensables au développement du CERESÉ : recherche de financements, aspects techniques de gestion et conservation, "réseautage" national et international - Pour cela, la participation de professionnels et partenaires hors univ. Lyon1 devra être renforcée (OCIM, ...).

Clarifier les objectifs en terme de démarche qualité et labelisation des protocoles d'archivage et de conservation (cahier des charges technique, cadre réglementaire, gestion de "métadonnées biologiques").

Les objectifs d'informatisation - numérisation des bases, et de portail unique, pourraient amener le CERESÉ à se rapprocher d'autres collections notamment en microbiologie : le terme de biobanque est même utilisé dans l'exposé du projet, sans faire référence au projet Biobanque national dans lequel est intégré le Centre de ressources microbiologiques de Lyon1 (PRAMI). Ce centre, hébergé par une équipe de la FRBioEnviS (laboratoire d'Écologie Microbienne), assure la pérennité des collections de microbiologie et facilite l'accès aux souches. Ce partenariat semble d'autant plus intéressant qu'une plateforme sur l'étude des interactions symbiotiques (symbiotron) est en création au sein de la FR BioEnviS.

Prévoir une meilleure visibilité des collections pour les chercheurs des laboratoires mais aussi pour le public (site Web, opérations de culture scientifique, ...).

Accroître la visibilité du CERESÉ au niveau académique, en harmonisant la référence au Centre dans les publications scientifiques ayant eu recours à ces ressources, par exemple sous la forme d'un remerciement mentionnant "CERESÉ" (dans les 5 publications majeures citées en référence dans le document, une associe un ingénieur de la collection de paléontologie comme co-auteur, trois citent un personnel d'une collection ou l'herbier dans les remerciements sans citer le Centre, une n'y fait aucune référence).